

FR :

Étiquetage environnemental

Nous souhaitons fournir à nos clients toutes les informations nécessaires pour effectuer un tri sélectif correct des emballages de nos produits, conformément aux dispositions du décret législatif 116/2020.

C'est cette raison que vous trouverez sur cette page toutes les informations utiles pour éliminer correctement chaque composant de l'emballage. Lorsque vous achetez l'un de nos articles, nous vous invitons à scanner le code QR apposé sur l'étiquette ou l'emballage afin de recevoir des instructions précises sur l'identification correcte du matériau et son élimination. Nous vous invitons également à toujours vérifier les indications spécifiques de votre commune.

Dans le tableau suivant, vous trouverez, pour chaque type d'emballage, une image illustrative, une brève description du matériau et des indications sur le tri sélectif à effectuer.

EXEMPLE DE PRODUIT	DESCRIPTION DU MATÉRIEL	TRI SÉLECTIF	CODE DE RECYCLAGE
	Boîte en carton	Carton	
	Sachet	Plastique	
	Ruban adhésif	Plastique	
	Équerre de renfort	Carton	
	Tube de carton	Carton	
	Film de protection	Plastique	
	Récipient en plastique	Plastique	
	Récipient en tôle	Métal	
	Boîte en aluminium	Aluminium	
	Cartouche en aluminium	Aluminium	
	Cartouche en plastique	Plastique	
	Cerclage en plastique	Plastique	
	Film étirable	Plastique	
	Capuchon de palette	Plastique	
	Planches de bois	Bois	
	Caisse en bois	Bois	
	Palette en bois	Bois	
	Palette en plastique	Plastique	